

DÉPARTEMENT
DE SAÔNE ET LOIRE

—
COMMUNE
DE
TORCY

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° AR/2024-216

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de mars ;
Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;
Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;
Vu le Code de la Route ;
Vu la demande présentée par la coopérative forestière « CFBL » d'Autun pour des dépôts et chargements de bois par l'entreprise MECAFOR (sur parcelles privées) / accès des sites par Route des Perraudins,
Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité des usagers des voies publiques quelles qu'elles soient ;

ARRETONS

ARTICLE I : A compter du 21 mars 2024 et sur une période de 3 mois, la circulation aux abords du chantier cité ci-dessus s'effectuera sur demi chaussée et sera limitée à 30km/h lors des dépôts et chargements de bois.

ARTICLE II : Dans l'emprise du chantier, le stationnement et l'arrêt des véhicules seront interdits. Les mesures de sécurité seront mises en œuvre en ce qui concerne la circulation des piétons.

ARTICLE III : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'intervenant MECAFOR.

ARTICLE IV : Le présent arrêté entrera en vigueur dès le commencement du chantier.

ARTICLE V : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLES VI : Les délais de recours aux dispositions du présent arrêté devant le Tribunal Administratif sont de 2 mois à compter de la date de sa notification et de sa publication.

ARTICLES VII : Monsieur le Maire de TORCY, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de TORCY, Monsieur Le Commandant de Police du CREUSOT, Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau, les Services Techniques de TORCY, la Police Municipale de TORCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

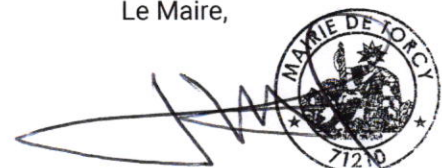
Notifié - Publié le

19 MARS 2024

Le Maire,



Fait à TORCY, le 19 mars 2024.
Le Maire,



Mr Philippe PIGEAU